



Conseil de sécurité

Distr.
GÉNÉRALE

S/1996/376
24 mai 1996
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATÉE DU 24 MAI 1996, ADRESSÉE AU PRÉSIDENT DU CONSEIL
DE SÉCURITÉ PAR LE CHARGÉ D'AFFAIRES PAR INTÉRIM DE LA MISSION
PERMANENTE DE L'ÉTHIOPIE AUPRÈS DE L'ORGANISATION DES
NATIONS UNIES

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint une lettre de MM. Meles Zenawi, Premier Ministre de la République fédérale démocratique éthiopienne et Président en exercice de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) et Salim Ahmed Salim, Secrétaire général de l'OUA, concernant la question du Sahara occidental.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

Le Chargé d'affaires par intérim

(Signé) Fesseha A. TESSEMA

ANNEXE

Lettre datée du 23 mai 1996, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Premier Ministre éthiopien et le Secrétaire général de l'Organisation de l'unité africaine

Nous avons suivi de près l'évolution de la situation au Sahara occidental.

Comme vous le savez, l'Organisation de l'unité africaine a toujours ardemment souhaité que la paix, la sécurité et l'entente soient restaurées dans la région et a montré qu'elle était prête à coopérer pleinement avec l'Organisation des Nations Unies afin que le plan de règlement de la question du Sahara occidental soit fidèlement appliqué. Dans cette optique, l'OUA a déployé un groupe d'observateurs officiels chargés de surveiller le processus d'identification des participants au référendum. L'OUA a toujours insisté sur la nécessité de trouver une solution pacifique et durable à cette question en organisant un référendum du peuple du Sahara occidental qui soit libre, régulier et impartial, conformément au plan de règlement.

Nous savons que le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies a déployé d'énormes efforts pour que le plan de règlement soit mis en oeuvre. Nous savons également que le Conseil de sécurité participe activement à la réalisation de cet objectif auquel il est foncièrement attaché. Et nous savons combien d'obstacles et de difficultés ils ont déjà dû affronter. C'est précisément pour cela que l'OUA a toujours encouragé le Secrétaire général et le Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies à poursuivre leur action afin d'instaurer une entente et une coopération entre le Maroc et le Frente Popular para la Liberación de Saguia el-Hamra y de Río de Oro (Front Polisario) et d'obtenir que le plan de règlement soit mis en oeuvre.

Nous sommes vivement préoccupés de constater que l'application de ce plan est dans l'impasse du fait des difficultés rencontrées au cours du processus d'identification.

Le Conseil de sécurité tenant actuellement des consultations sur la base du rapport que le Secrétaire général a récemment présenté sur la question (S/1996/343 et Corr.1), il nous a semblé nécessaire de vous faire part de nos préoccupations communes et d'en informer, par votre intermédiaire, les membres du Conseil.

Nous craignons que la situation ne se complique davantage si l'Organisation des Nations Unies relâche ses efforts en faveur de la mise en oeuvre du plan de règlement. Malgré les obstacles rencontrés jusqu'à présent, il nous semble important que l'Organisation des Nations Unies continue à participer activement à la recherche de solutions en vue de régler le conflit. Et nous sommes convaincus qu'elle doit poursuivre ses efforts avec une volonté et une vigueur accrues. À cet égard, nous pensons que tout doit être fait pour que le processus d'identification reprenne au plus vite. Étant donné la situation, il importe qu'aucun effort ne soit épargné pour encourager les deux parties à engager un dialogue direct et à établir des rapports de confiance afin de créer les conditions favorables au règlement des questions en suspens.

/...

Nous espérons vivement que le Conseil de sécurité veillera à ce que rien ne vienne compromettre l'application du plan de règlement de la question du Sahara occidental dont les répercussions sont d'une portée considérable pour la paix, la stabilité et la sécurité dans la région.

Nous formons à nouveau l'espoir que tout sera fait, non seulement pour que les deux parties continuent à respecter le cessez-le-feu en vigueur, mais aussi pour que le processus d'identification puisse reprendre rapidement et qu'il se déroule dans la transparence et conformément aux dispositions du plan de règlement de la question du Sahara occidental.

Enfin, au nom de l'OUA, nous voudrions réaffirmer notre soutien à l'action de l'Organisation des Nations Unies et notre détermination à collaborer étroitement avec elle en vue de l'application du plan de règlement. Nous pensons en effet qu'il est dans l'intérêt des deux parties, ainsi que de l'ensemble de la région et du continent que ce plan soit mis en oeuvre.

Le Premier Ministre de la République
fédérale démocratique d'Éthiopie,

Président en exercice de l'OUA

(Signé) Meles ZENAWI

Le Secrétaire général de l'OUA

(Signé) Salim Ahmed SALIM
